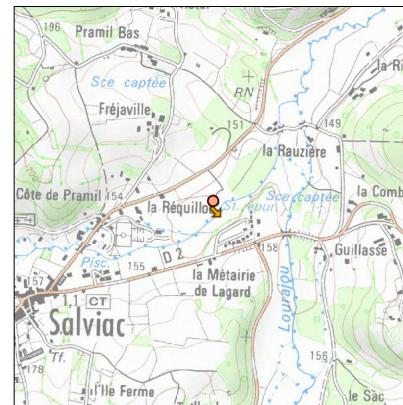
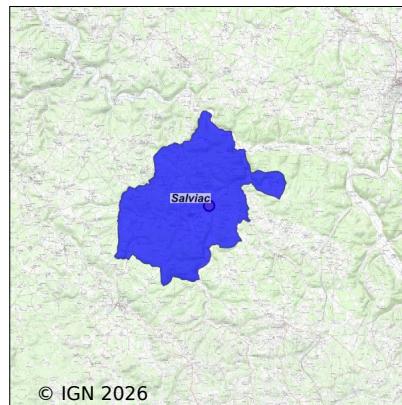


Système d'assainissement 2023

SALVIAC

Réseau de type Séparatif



Station : SALVIAC

Code Sandre	0546297V001
Nom du maître d'ouvrage	SYNDICAT MIXTE DES EAUX
Nom de l'exploitant	SYNDICAT MIXTE DES EAUX
Date de mise en service	janvier 1977
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	1 200 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	72 Kg/j
Charge nominale DCO	144 Kg/j
Charge nominale MES	84 Kg/j
Débit nominal temps sec	260 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p, Lagunage de finition
Filières BOUE	File 1: Lits de séchage
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	563 339, 6 399 901 - Coordonnées établies (précision du décimètre)
Milieu récepteur	Rivière - Ruisseau de Luziers

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Salviac depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

Raccordés :

- Pollution domestique :

Données 2022 : 408 abonnés. Avec une consommation d'eau potable pour l'année de 44 109 m³, cela équivaut à 725 équivalents-habitants (EH) en prenant un taux de restitution de 90%, soit 61% de la capacité nominale de la station.

- Pollution non domestique :

D'après l'étude citée précédemment, la charge de pollution industrielle attendue issue des rejets d'eaux prétraitées de l'entreprise Martegoute est estimée à 237 EH en hydraulique et 790 EH en organique.

Une mesure d'autosurveillance est réalisée une fois par an par Public Labo 46. La charge organique rejetée varie considérablement en fonction de l'activité de l'entreprise (abattage, transformation). Pour la mesure du 22 au 23 mai 2023, la charge organique mesurée s'élève à 393 EH pour la DBO5 et 440 EH pour la DCO, et la charge hydraulique à 267 EH. Les concentrations mesurées en sortie du système de prétraitement étaient conformes à l'arrêté d'autorisation de rejet du 29/03/2018 pour l'ensemble des paramètres (pH, température, DBO5, DCO, MES, NK, Pt, SEC). A noter cependant, la charge en DCO dépasse légèrement le seuil fixé par l'arrêté (400 EH), dû à un volume journalier estimé qui comprend le relevé des compteurs d'eau potable pour les eaux usées industrielles et domestiques rejetées par l'établissement (34 m³), auquel s'ajoute l'eau pluviale des quais de décharge (6 m³, 21 mm de pluie pendant la mesure pour 300 m² de surface). Pour la mesure 2023, l'estimation des volumes journaliers en entrée du système de prétraitement a été retenue plutôt que le volume journalier mesuré par le débitmètre en sortie à cause d'un doute sur l'exactitude du relevé.

D'autre part, le maître d'ouvrage (régie des eaux de la Dordogne), également en charge de l'entretien du système de prétraitement de l'entreprise Martegoute, réalise chaque mois une analyse ponctuelle des eaux prétraitées rejetées au réseau public de collecte : l'analyse du 17/05/2023, transmise par l'entreprise, montrait des concentrations conformes à l'arrêté d'autorisation de rejet pour l'ensemble des paramètres.

Fonctionnement :

Le réseau de collecte est très sensible aux entrées d'eaux claires parasites qu'il convient de limiter au maximum.

Une troisième pompe a été installée en 2013 dans le poste de relevage de la station pour évacuer le surplus d'effluents dilués directement dans la lagune de finition lorsque le débit est supérieur au débit admissible par le poste de relevage.

En 2023, on estime à 41% du volume total collecté (moyenne annuelle = 656 m³/jour) la quantité d'effluents dilués qui a été déversée via ce point A2 (déversoir d'orage en tête de station), soit en moyenne sur l'année 272 m³/jour. Les volumes déversés les années précédentes n'avaient pas atteint de telles proportions.

Un projet de réhabilitation du réseau de collecte est à l'étude.

Station d'épuration

Un projet de la réhabilitation de la station est également à l'étude. Le projet du maître d'œuvre (bureau d'études DEJANTE) a été transmis au maître d'ouvrage en début d'année. L'analyse des offres des entreprises de travaux est en cours.

Remplissage :

Avec l'activité agroalimentaire de l'entreprise "La ferme du Bouyssou", cette installation reçoit en moyenne une charge organique de 1 314 EH (moyenne des mesures d'autosurveillance depuis 2019), soit 110% de la capacité nominale de la station.

La charge hydraulique moyenne traitée par la station en 2023, estimée à partir des relevés dans le carnet d'exploitation des temps de marche des pompes du poste de relevage, est de l'ordre de 384 m³/j, ce qui équivaut à 2

557 EH, soit 213% de la capacité nominale de la station. On note que la surcharge hydraulique de la station est notablement élevée cette année.

Entretien :

La station bénéficie d'un suivi globalement correct.

Fonctionnement :

Par temps sec, la qualité du traitement respecte les exigences réglementaires et atteint les performances attendues pour ce type de filière. Elle est cependant non conforme aux exigences épuratoires par temps de pluie à cause des déversements au niveau du point A2.

A noter cette année un débordement ponctuel du silo de stockage des boues à l'intérieur de l'enveloppe du site, et jusqu'à l'extérieur, dû à une mauvaise manipulation de l'asservissement des 2 pompes présentes dans le puits de recirculation, dont une est dédiée spécifiquement à l'extraction des boues vers le silo : elles avaient été mises par erreur en alternance automatique.

Le problème a été réglé assez rapidement, et les écoulements de boues nettoyés dans un délai raisonnable par l'exploitant.

Le génie civil du bassin d'aération qui a été consolidé en février 2019 est de nouveau en train de se dégrader. En 2021, un câble avait été tendu le long des murs du bassin d'aération pour sécuriser l'ouvrage. La reprise des nouvelles fissures sur le bassin d'aération est conseillée.

De même, le génie civil du clarificateur est fortement dégradé par endroits. Il serait souhaitable de consolider, ou à minima baliser, les zones les plus dégradées.

D'autre part, le matériau de canalisation du by-pass présente des signes de vieillissement qui ont eu pour conséquence des casses récurrentes de la canalisation. Il serait souhaitable de la remplacer sur toute sa longueur.

Autosurveillance :

La mesure d'autosurveillance est réalisée deux fois par an par le SYDED. Les analyses sont effectuées par un laboratoire indépendant agréé. Pour l'année 2023, les mesures sont jugées représentatives du fonctionnement habituel de l'installation.

Impact visible sur le milieu récepteur :

Aucun impact avéré sur le milieu récepteur.

Usages sensibles en aval du système d'assainissement :

Néant.

Sous produits

Production théorique :

Environ 12,035 tonnes de matières sèches (TMS) en se basant sur la charge organique moyenne mesurée lors des 5 dernières mesures d'autosurveillance (ratio utilisé : 16.6 kg MS/EH/an).

Production réelle :

391 m³ soit 7,06 TMS (concentration moyenne des MS en 2023 = 18 g/l), à partir des hauteurs de boues estimées dans le silo aux 01/01/2023 et 31/12/2023, et des évacuations réalisées en 2023.

Filière d'élimination et quantité évacuée :

221 m³ de boues ont été déshydratées sur place par l'entreprise PAPREC AGRO du 10 au 12 mai 2023, puis éliminées en filière de compostage (site de Saint Paul la Roche (24800)), soit 5,32 TMS.

En octobre, les boues ont été valorisées en filière débardage par deux campagnes : 60 m³ à 1,6% de siccité le 25/10/2023, puis 116 m³ à 1,2% de siccité le 23/11/2023, soit 2,35 TMS.

Au total 7,67 TMS ont été évacuées sur l'année 2023.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	146 m3/j	56 %			146 m3/j	
DBO5	55 Kg/j	76 %	380 mg/l	99 %	0,4 Kg/j	2,5 mg/l
DCO	119 Kg/j	83 %	810 mg/l	95 %	5,7 Kg/j	39 mg/l
MES	102 Kg/j		700 mg/l	99 %	1,2 Kg/j	7,9 mg/l
NGL	9,4 Kg/j		65 mg/l	95 %	0,5 Kg/j	3,4 mg/l
NTK	9,4 Kg/j		65 mg/l	96 %	0,4 Kg/j	2,8 mg/l
PT	1 Kg/j		7,2 mg/l	74 %	0,3 Kg/j	1,9 mg/l

Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
... à l'atteinte des performances européennes	Non
... à l'autosurveillance	Non
... à l'exploitation des ouvrages	Non
... à la production des boues	Non
... à la vétusté	Non
... à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0546297V001>